

30. VERVIERS, PIONNIERE DE LA RECONVERSION D'UN PATRIMOINE INDUSTRIEL (2004)

Outre un article sur le patrimoine et le thermalisme spadois cosigné avec Jean-Paul Mawet en 2000, et un autre sur l'Archéoforum de Liège cosigné avec André Renson en 2004, **Les Cahiers de l'Urbanisme** ont encore publié, sous ma signature, cette synthèse de la politique de réaffectation du patrimoine industriel à Verviers, dans leur n° spécial consacré en septembre 2004 (n° 51, p. 13-22) à ce thème. Cet article complète en quelque sorte la préface rédigée dix ans plus tôt sur le même sujet pour le premier ouvrage de Catherine Bauwens.

A Verviers, désormais capitale wallonne de l'eau ayant réussi sa reconversion économique, le Centre touristique de la laine et le Parcours de l'eau, l'un et l'autre implantés dans d'anciennes usines textiles réaffectées, aident les plus jeunes Verviétois et les visiteurs extérieurs à se remémorer l'importance du textile dans la vie économique jusqu'il y a une quarantaine d'années, et par conséquent son omniprésence dans le quotidien de tant et tant de familles de la région durant un siècle et demi : en 1846, sur les 18.153 ouvriers occupés dans l'industrie lainière en Belgique, 13.615 travaillaient dans l'arrondissement de Verviers ; et au tournant du siècle, 24 des 27 entreprises de traitement de la laine dans le pays étaient établies à Verviers.

Petit à petit, depuis un quart de siècle, le souhait émis dans les années '80 par l'architecte Emile-José Fettweis dans sa préface à *l'Inventaire du Patrimoine* de Verviers, s'est réalisé d'une certaine façon dans les faits. Soulignant que les usines, les escaliers, ponts, fontaines, kiosques, « tous ces témoins de la ville du siècle dernier méritent la même attention que les beaux édifices de style si l'on veut prendre en compte la valeur d'ensemble du patrimoine architectural », et déplorant à cet égard la trop faible politique de classement à Verviers, E.-J. Fettweis plaidait pour des mesures de protection y compris en faveur de certaines fabriques, témoins de l'ancienne industrie lainière.

Comme l'a souligné Christine Schaut en 1996 dans sa remarquable étude comparative sur *Patrimoine et développement urbain*, Verviers se caractérise par une importante architecture civile publique essentiellement du XIX^e siècle, date de l'apogée verviétoise, et par un patrimoine industriel de grande qualité architecturale et historique, en partie classé : les usines Simonis et leurs écuries, la fabrique Dethier, l'usine Closset, l'hôtel de Biolley, l'hôtel de Thier, l'usine Bouchoms..., patrimoine industriel mais aussi social, ces usines ayant également donné naissance à des logements populaires. Ainsi en 1808, les industriels de Biolley et Simonis firent construire les maisons ouvrières des Grandes Rames (deux séries de cinq maisons comprennent chacune seize appartements), qui constituent un des premiers exemples européens de logements ouvriers construits par le patronat. On peut encore citer la cour Magnée, située dans la rue de la Chapelle, ensemble de constructions du début du XVIII^e siècle, transformées en habitations populaires.

Durant les années '70, note Christine Schaut, l'habitat ancien et le patrimoine dans le milieu urbain devinrent les parents pauvres de la politique urbaine locale quand ils ne furent pas simplement considérés comme des freins au renouveau de la ville : la politique menée par les autorités sur le cadre bâti du centre de Verviers laissa une large place aux nouveaux ensembles architecturaux monofonctionnels qui ne tenaient pas compte du milieu dans lequel ils s'inscrivaient (au niveau du gabarit, de la taille des parcelles bâties, des typologies), des axes de circulation et de l'élément minéral. Ce n'est que très progressivement que la réhabilitation du patrimoine commença à s'imposer ⁽¹⁾.

Mais auparavant, bien des hérésies urbanistiques avaient été commises dans la volonté effrénée « d'assainir », de moderniser et d'accroître un parc de logements trop restreint, trop ancien et trop dégradé. En 1967, les besoins en logements dans l'agglomération verviétoise avaient été estimés comme suit : dans les dix ans à venir, démolition et reconstruction de 6.050 logements insalubres ; dans les vingt ans à venir, il faudrait renouveler 16.300 logements à assainir et doubler 1.250 logements surpeuplés. Enfin, pour suivre l'évolution démographique, il faudrait encore édifier 5.800 autres logements... En bref, il faudrait par an près de 1.750 logements nouveaux dans la région verviétoise, alors que l'on en construisait seulement à l'époque quelque 250 environ par an, soit 2,4 par mille habitants, contre 5,5 dans la moyenne (déjà insuffisante) du pays ⁽²⁾.

C'est dans ce contexte que fut entreprise l'opération dite « Moulin St-Antoine » sur l'ancienne commune de Hodimont. « Lorsque les Verviétois verront l'ensemble (de logements sociaux) bâti par la Régionale en lieu et place des taudis actuels, ils auront plus qu'à moitié compris », avait déclaré le bourgmestre de Verviers de l'époque, Marcel Counson ⁽³⁾. En fait, tout le quartier concerné par cette première opération de rénovation urbaine fut entièrement rasé par la commune, son parcellaire et sa trame détruits pour y construire de nouveaux logements dans une série de petits et grands immeubles collectifs ; même l'ancien hôtel de ville repris dans l'inventaire du patrimoine monumental fut détruit ! Seule la maison Closset, rachetée par la ville en 1976, fut sauvée de justesse et réaffectée en logements sociaux par la société de logement social la Régionale verviétoise, mais malheureusement après avoir été retirée du contexte urbain et architectural dans lequel elle avait pris naissance puisque son environnement avait été détruit ⁽⁴⁾.

Située en bordure de la Vesdre, la Maison Closset est l'un des plus anciens bâtiments industriels conservés à Verviers. Daté de la seconde moitié du XVIII^e siècle puisque construit peu après l'arrivée du fabricant allemand Peltzer à Verviers, ce bâtiment présente un haut volume de quatre niveaux sous toitures, rythmé par des baies classiques, formant un ensemble caractéristique du style Louis XV régional. Fenêtres brisées, toiture éventrée, tel était l'état de l'usine avant rénovation. La Ville, après en avoir fait classer les façades en 1976, la confia à la société de logement social. Suivant les plans des architectes Stenne et Schilling, le bâtiment a été nettoyé, les châssis remplacés et la toiture refaite. Intérieurement, on a implanté, au rez-de-chaussée, trois commerces et neuf appartements aux étages. La distribution des espaces internes s'est faite afin de proposer des logements où les séjours s'ouvrent au Sud, sur la Vesdre. L'organisation des pièces est restée très respectueuse du rythme général des ouvertures. A l'arrière du bâtiment, on a installé une tour comprenant l'ascenseur et l'escalier, rejetant ainsi la circulation à l'extérieur du bâtiment ancien. Cette annexe fonctionnelle, très discrète, ne trompe pas le visiteur, rendant ainsi à la Maison Closset son unité architecturale.

Comme l'écrit Catherine Bauwens, « presqu'incongrue en bordure de ce gâchis architectural et urbanistique, la Maison Closset rénovée témoigne de ce qu'il aurait été possible de faire... mais on ne peut pour autant oublier qu'autour d'elle, un des anciens quartiers de la cité ne méritait pas d'être à demi rasé au nom de conceptions aberrantes de l'aménagement urbain » (5). Le sauvetage de la maison Closset, achevé en 1981, fut pour la société de logement social et son directeur Jean Bertrand en particulier l'occasion d'une prise de conscience et d'un changement de politique puisqu'elle apparaît depuis comme le principal opérateur en matière de réhabilitation du patrimoine industriel et social verviétois (6). Celui-ci doit donc beaucoup à Jean Bertrand. Des exemples comme l'usine Leblanc (en France) ont stimulé son intention de rénover du bâti textile. Au lieu de continuer de construire à l'extérieur, il encouragea le retour à la ville par la rénovation d'anciens bâtiments ou lieux abandonnés.

Aujourd'hui, la Régionale Verviétoise a pu ainsi sauver plusieurs immeubles et assurer la survie partielle d'un patrimoine industriel en péril (7). Peu avant de prendre sa retraite en janvier 1997 pour laisser la place à Gilbert Schauss qui poursuit sur la même lancée (reconversion en logements sociaux de l'ancien collège Marie-Thérèse à Herve, en cours, ou encore de l'hôtel Bourbon à Spa, en projet), Jean Bertrand avait souligné que sa politique de réaffectation du patrimoine industriel évitait à sa société mais aussi à la collectivité de créer toute une nouvelle infrastructure, bien sûr, mais aussi qu'il voyait dans le sauvetage de ces usines désaffectées une obligation : « parce que ces anciens sites industriels étaient pareils à ces corps sans vie. Autrefois, ils ont fait la fierté de notre ville et aujourd'hui, ils sont un peu sa honte. Il fallait absolument changer le cours des choses en leur redonnant vie. Pour ce faire, la meilleure solution nous apparut d'en faire des logements. Et l'avenir nous a donné raison » (8). Ces anciennes usines n'étaient pas choisies au hasard des opportunités : « Nous choisissons les sites par rapport à la valeur architecturale et la fonctionnalité. Lorsque nous entamons des rénovations, nous connaissons déjà le sort du bâtiment. C'est pourquoi la plupart des sites rénovés par la Région Verviétoise sont divisés en commerces et en habitations sociales qui restent notre priorité » expliquait encore Jean Bertrand (9).

Or les vestiges de l'industrie textile du XIX^e siècle se prêtaient particulièrement bien à la réaffectation en logements. Le besoin de lumière pour le travail explique les multiples ouvertures que possèdent ces manufactures. Elles sont nombreuses et occupent généralement une grande partie de la hauteur de chaque niveau. Ce type d'éclairage latéral explique aussi le peu de profondeur des fabriques. Les premières constructions de ce type apparurent à Verviers au tout début du XIX^e siècle. Le matériau dominant était la brique. Les robustes poutres, qui constituaient la charpente et formaient la structure, conditionnaient également la profondeur du bâtiment. L'espace intérieur était composé de vastes halls au plancher de bois souvent divisés dans leur longueur par une série de piliers. La bâtisse était la plupart du temps couverte d'une toiture brisée à la Mansart, couverture qui procurait généralement un étage supplémentaire pour le travail.

Toujours bâties verticalement vers le milieu du XIX^e siècle, les fabriques vont perdre alors leurs quelques éléments décoratifs pour devenir de simples parallélépipèdes en briques couverts d'un toit à double pente. La fonte fait alors son apparition à l'intérieur de l'usine : de fines colonnes divisent l'espace intérieur et quelques escaliers en colimaçon donnent accès aux étages. Les escaliers principaux se trouvent généralement séparés de la construction. Ils sont alors installés dans une tour accolée au bâtiment, disposition qui permettait une évacuation plus sûre en cas d'incendies, malheureusement assez fréquents dans les usines textiles.

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, certains bâtiments industriels vont connaître un regain de décoration suivant le courant éclectique, abondamment illustré dans la construction de maisons privées à Verviers. L'usine n'est plus seulement le bâtiment fonctionnel et utilitaire destiné à abriter la fabrication, elle devient le support d'ornements divers dans la façade. Les ouvertures prennent des formes complexes, flanquées d'une série d'ornements et d'éléments en ressaut qui donnent à l'élévation un relief particulier. La brique devient un élément décoratif qui possède une grande variété de formes et de couleurs. C'est également à cette période que l'on rencontre ces têtes de bélier, symboles de la puissante industrie textile verviétoise. Cette volonté esthétique est à mettre en relation avec la bourgeoisie qui étale ainsi sa prospérité. Une certaine fierté est exprimée dans la façade principale, qui traduit le prestige et l'image de marque de l'entreprise. Réalisée par l'architecte Charles Thirion, l'usine Hauzeur-Gérard, aujourd'hui en voie de classement, illustre très bien cette tendance (10).

La réaffectation de la maison Closset fut immédiatement suivie, en 1982, par deux opérations de démolition - reconstruction dans des communes voisines, sur le site de l'ancienne usine Tiquet à Dison et sur celui des établissements Bodeux à Dolhain. L'exemple Tiquet, sous la conduite de l'architecte Deffet, constitua une expérience très positive d'opération ayant amené à la place d'une usine non récupérable un morceau de trame urbaine avec espaces publics, logements moyens et sociaux et commerces. Au coeur de l'entité dissonnante, ce pôle d'attraction est très bien vécu et a redonné vie au centre urbain. A Dolhain, au bord de la Vesdre, l'architecte Fettweys a su recréer un morceau de quartier dans la continuité de l'existant. A l'initiative de la Régionale Verviétoise toujours, il put sauver comme Deffet à Dison certaines traces du passé industriel et intégrer différents repères du passé ⁽¹¹⁾.

La Régionale verviétoise renoua avec la réaffectation intégrale en entamant ensuite l'opération Wasson, du nom d'une importante usine textile située dans le centre de Dison. Accompagné d'un coron, l'ensemble datait du XIX^e siècle et était caractéristique des ensembles industriels de la région. Abandonnée, l'usine se composait de grands bâtiments de filature, de bureaux et de plusieurs annexes. Seuls les bureaux et trois bâtiments principaux pouvaient être réaffectés. L'implantation du site au centre de Dison et non loin de Verviers permettait l'installation de fonctions urbaines comme le logement ou le commerce.

Projet social de grande ampleur et reconversion clairement soucieuse de la pérennité du patrimoine industriel, la rénovation visa cette fois la création de quatre-vingt-neuf logements sociaux et de quatre commerces. Sur la superficie totale de l'usine, quatre bâtiments furent restaurés et mis en valeur pour la création de quarante-neuf logements et de quatre commerces, pour un coût de 135 millions de francs. Les autres bâtiments, démolis, permirent d'une part, l'aménagement aux abords de cours traitées en espaces publics et, d'autre part, la construction de nouvelles ailes reliant les bâtiments anciens, qui furent occupés par leurs locataires dès l'automne 1987. Dans la même optique, le coron contigu aux usines fut transformé et partiellement reconstruit pour y installer quarante logements supplémentaires.

En 1987 toujours, la Régionale put entamer ce qui reste sa plus belle réussite architecturale en matière de réaffectation avec l'opération Simonis, dont les travaux s'achevèrent en 1990. La construction de l'usine Simonis, dite « Au chat », aujourd'hui dénommée Résidence Simonis, remontait au début du XIX^e siècle. Cet imposant bâtiment était implanté dans le quartier est de la ville de Verviers, le long de la Vesdre, à l'emplacement d'une ancienne foulerie datant du XVIII^e siècle. En 1801, Jean-François Simonis acquit ce site qui resta la propriété de la famille Simonis pendant plus d'un siècle. C'est dans la foulerie dite « Au chat » que l'anglais William Cockerill et ses deux fils séjournèrent à la fin du XVIII^e siècle pour y concevoir les machines textiles à l'origine de la révolution industrielle à Verviers. Rapidement, l'activité économique s'y développa et les bâtiments de la foulerie se révélèrent insuffisants. L'actuel édifice, le plus ancien encore en place sur le site, fut alors érigé et au fil du temps complété par diverses annexes industrielles.

Au début des années 80, la Ville de Verviers racheta l'ancienne usine, depuis longtemps désaffectée en raison de la crise textile. La Régionale Verviétoise imagina sa reconversion en quarante-deux logements sociaux. Elle conclut un bail emphytéotique avec la Ville et s'attaqua à la réhabilitation. Le bâtiment, superposant cinq niveaux et deux étages habitables dans le toit, permettait dès le départ une réaffectation aisée. Les plateaux offraient une organisation libre de l'espace malgré le nombre important de baies à conserver et la structure interne de poteaux et de poutres. Les architectes Stenne et Schilling ont donc maintenu la composition d'origine de l'usine et, ce faisant, son caractère patrimonial et mémorial. Les façades ont ainsi été intégralement conservées ; la structure intérieure a été adaptée aux nouveaux besoins tout en y préservant certains éléments remarquables.

Le projet initial comprenait la réhabilitation des bâtiments à front de rue. Le manque d'argent et de disponibilité a cependant conduit à leur destruction, tout comme la plupart des annexes industrielles. Cette décision a certes entraîné la perte d'une partie de ce patrimoine industriel. Elle a cependant permis de mettre en valeur la majesté de cet édifice réaffecté et de créer un espace vert rejoignant le parc Marie-Louise et prolongeant la promenade de la Vesdre.

Jean Bertrand voulait aussi prouver que les logements sociaux ne doivent pas forcément être laids : « Je suis intimement convaincu qu'à partir du moment où les habitants d'une maison sont fiers de leur habitation, ils la respectent. Personne ne me croyait. Quand j'ai décidé d'exposer une ancienne machine textile et des draps de billard dans le hall de la résidence Simonis, de nombreuses personnes ont ri. Aujourd'hui, les preuves sont là ! A l'heure qu'il est, nous n'avons pas encore dû effacer le moindre graffiti ou réparer quelque acte de vandalisme que ce soit » ⁽¹²⁾.

Malheureusement, alors que l'investissement de 96 millions de francs s'achevait, un incendie ravagea le bâtiment en novembre 1988, obligeant à refaire intégralement les 5^e et 6^e étages ainsi que la toiture – ce qui donna l'occasion au bourgmestre Jean-Marie Raxhon de critiquer assez curieusement (au moment où la Ville s'engageait dans la restauration de l'usine Bettonville pour en faire un Musée de la Laine) ce type de réaffectation : « cet incendie confirme pour moi le caractère aléatoire de telles rénovations. Les vieilles structures du bâtiment (les boiseries notamment) sont inéluctablement imprégnées de graisse et de suint et constituent des matières particulièrement inflammables ». Nul n'est prophète en son pays... ! A l'initiative de la société des Linaigrettes cette fois (aujourd'hui fusionnée avec la Régionale dans la société

« Logivesdre ») et de son directeur Michel Wynants, les années '90 virent le sauvetage de la première cité ouvrière construite sur le continent européen, les Grandes Rames. La démolition de celle-ci avait été envisagée en 1981, et contestée à mon initiative par plusieurs personnalités universitaires. C'est en 1994, Robert Collignon étant à la fois Ministre du Patrimoine et du Logement, que les Linaigrettes obtinrent les crédits qui leur manquaient depuis longtemps pour réhabiliter ces dix maisons regroupées en deux vastes bâtiments, que la société avait acquises du CPAS en 1991. Entamés en 1996, les travaux durèrent un peu plus de deux ans et permirent la création d'une cinquantaine de logements pour un coût total avoisinant 167 millions de francs. Malheureusement, vu l'état intérieur de l'édifice, l'architecte Alain Van der Wynckel devait résumer comme suit la philosophie de l'opération : « tout abattre, sauf les quatre murs ». L'absence de sauvetage d'un appartement-témoin historique de ce haut lieu de la misère verviétoise, et le caractère massif des cages d'escaliers en béton rejetées à l'extérieur des deux édifices, sont discutables et furent discutés, notamment par le grand historien du passé textile verviétois, le professeur Pierre Lebrun. Mais les Grandes Rames sont définitivement sauvées de la disparition et réintégrées dans la vie contemporaine.

A la même époque, toujours grâce au soutien de Robert Collignon qui relança alors la politique du logement social après un moratoire de plusieurs années, la Régionale Verviétoise entamait sur Dison la réaffectation en logements sociaux de l'ancien hospice Saint-Laurent (trente-six appartements pour cent millions de francs) et, à nouveau, d'un bâtiment industriel, l'usine Rodeco. Pour un coût de 52 millions de francs, l'architecte Deffet devait y réaliser dix-sept appartements répartis sur cinq niveaux et comprenant tous un grenier, certains une loggia, d'autres une cour. Mais l'une des originalités de ce bâtiment réside dans le fait que chaque appartement dispose de sa propre entrée, sa façade étant constituée d'un bardage en bois autoclavé. Lorsqu'un résident sort de chez lui, il traverse une coursive aménagée entre les appartements et la façade à rue, comme s'il s'agissait d'un corridor à emprunter avant de sortir, si bien que l'ensemble du bâtiment n'est accessible que par une seule porte. De quoi se prévaloir de toute dégradation et vandalisme, puisqu'en pratique la façade à rue protège celle de l'ensemble des appartements.

C'est encore au milieu des années '90 que fut décidée la réaffectation de l'ancienne usine Bouchoms et sa transformation en trente appartements et quatre studios regroupés, sur ma suggestion, sous le nom « Résidence Guillaume Lekeu », en hommage au compositeur verviétois décédé prématurément en 1894. Construits au début du XIX^e siècle et repris à l'*Inventaire du Patrimoine*, les deux bâtiments de cette ancienne foulerie furent acquis par la Régionale à l'été 1995, deux ans après la décision politique de principe. Plusieurs années de vicissitudes administratives allaient encore suivre avant que le chantier ne soit enfin entamé et mené lentement à bien, puisque c'est en novembre 2004 que les logements devaient être opérationnels, au terme d'un investissement estimé dix ans plus tôt à cent millions de francs.

Dans le même temps, non loin de là à Ensival, la réaffectation de l'ancienne feutrierie Feltra-Graux, à l'initiative du promoteur privé Jean-Pol Godefroid, arrive aussi à son terme en cette année 2004. Ici, la réutilisation complète de cet ensemble industriel reconverti en vingt-trois logements (dont plusieurs loft équipés des technologies domotiques) aura coûté quelque 2 millions d'euros. D'autres privés ont fait une part du travail dans la réutilisation du patrimoine industriel : en Gérarchamps ou rue de Limbourg des sociétés ont choisi de restaurer et de réutiliser à des fins commerciales les rez-de-chaussée d'anciennes usines plutôt que de raser celles-ci (comme on les y aurait sans doute autorisé...) ; la CSC a fait le pari du renouveau du quartier de Hodimont et de la réaffectation d'une usine en optant en 1997 pour le déménagement de ses bureaux dans l'ancienne carderie Despa (rénovée pour un montant de 90 millions de francs pour 1.600 m² de bureaux). On doit se féliciter de l'évolution des mentalités et se réjouir que ces exemples ne soient pas, depuis, restés isolés.

Au total, sur les douze bâtisses industrielles verviétoises d'intérêt remarquable dont les potentialités de réaffectation furent analysées par Fabienne Trignon en 1989⁽¹³⁾, sept ont déjà été réaffectées, dont plusieurs en logements – et il en est de même pour deux autres sur Dison. Mais quelques semaines après la publication du volume de Catherine Bauwens que je préfaçai sur le patrimoine industriel verviétois en 1994, intervenait la destruction de l'ancienne usine des Surdents alors que celle-ci venait d'être retenue par la Région wallonne parmi les 113 éléments du patrimoine industriel wallon les plus dignes d'être préservés ! On connaissait le délabrement de plus en plus accentué de cet édifice non protégé. Fallait-il de surcroît, au moment où la presse locale s'est heureusement mais tardivement émue de cette destruction annoncée, tenter de justifier cette démolition certes devenue inévitable en prétendant « que l'on ne pouvait tout sauvegarder et qu'il fallait faire des choix », alors que c'était précisément un des cinq bâtiments verviétois sélectionnés peu auparavant par les spécialistes wallons du patrimoine industriel pour ses qualités architecturales ?

Heureusement, l'heure n'est plus aux destructions massives qui caractérisèrent jadis l'agglomération verviétoise, avec l'éclatement du centre de Dison pour cause d'autoroute, la destruction de la rue du Marteau le long de la Vesdre pour cause de viaduc avorté, l'abandon puis la démolition de la majeure partie de la rue Sécheval, de la moitié de la rue de Hodimont, de l'ancien orphelinat de la rue de Limbourg, de la maison dite de l'Horloge à Mangombroux, pour ne rappeler que quelques exemples hélas fameux. Mais parce qu'ils eurent lieu in extremis, les récents sauvetages de la maison Bauwens et du Manège, l'un et l'autre menacés de démolition, témoignent que, dans la préservation du patrimoine bâti verviétois, la vigilance reste de mise même si le vent a tourné.

Sans doute faudrait-il souligner davantage aux Verviétois eux-mêmes – en dehors des revues spécialisées ou

des visites d'observateurs étrangers (je songe à l'historien cubain Eusebio Leal fin 2002) – que la réaffectation du patrimoine industriel a eu quelque chose d'exemplaire à Verviers après les attermolements des débuts ? Que les réaffectations de bâtiments industriels anciens en logements (Closset, Simonis, Wasson, Rodeco, Bouchoms, Grandes Rames, Feltra-Graux...) mais aussi en espaces muséaux (Bettonville, Bonvoisin et bientôt Biolley) ou en commerces (Hauzeur-Gérard, Jules Gaye, ...) ont été des réaffectations heureuses – parce que, pour conclure avec Christine Schaut à nouveau, « ce qui fait la richesse patrimoniale d'une ville telle que Verviers, c'est moins le caractère strictement esthétique et architectural des bâtiments qui la composent que le témoignage et la mémoire d'une histoire sociale et industrielle qui a radicalement transformé les rapports sociaux, la culture et l'espace de la Wallonie. C'est sans doute en tant que trace et en tant que signe que ce patrimoine doit être réhabilité et réaffecté » (14).

- (1) Christine SCHAUT, *Patrimoine et développement urbain*, Namur, 1996, p.52.
- (2) « Psychanalyse d'une ville : Verviers » dans *La Maison*, mars 1967, p.92.
- (3) *Idem*, p.97.
- (4) C. SCHAUT, *op. cit.*, p.53.
- (5) C. BAUWENS, *Le patrimoine industriel de la région verviétoise*, Dison, 1994, p.33.
- (6) C. SCHAUT, *op. cit.*, p.54.
- (7) Emile-José FETTWEYS, « Evolution morphologique du logement social » dans *De l'utopie au réel*, Liège, 1994, p.111.
- (8) *Le Jour*, 12-12-1995.
- (9) *La Meuse*, 1-9-1994.
- (10) C. BAUWENS, *op. cit.*, p.18 à 22.
- (11) E.-J. FETTWEYS, *op. cit.*, p.112.
- (12) *Le Jour*, 12-12-1995.
- (13) Fabienne TRINON, *La gestion du patrimoine industriel*, mémoire de licence ULB, 1989.
- (14) C. SCHAUT, *op. cit.*, p.56.